



Aide aux activités ADULTES 2024

Afin d'aider les ouvrants droit à pratiquer une activité culturelle ou sportive, le conseil d'administration de la CMCAS Dauphiné Pays du Rhône a décidé de renouveler sa participation aux frais d'adhésion.

- Population concernée :**
Tous les **ouvrants droits**.
- Dates d'ouverture de demande d'aide :**
Les demandes d'aides sont à réalisées du **1er septembre au 31 décembre 2024**.
- Activités concernées :**
Cette aide s'applique pour **toute adhésion, inscription** à un club, une association, une école (musique, danse, chant...), MJC, bibliothèque, médiathèque, etc.
Les activités proposées par la CMCAS ou les SLVie ne sont pas concernées, le 1% rentrant déjà dans le financement de l'activité.
- Validation et attribution :**
Complétez le formulaire joint et renvoyez-le à l'adresse mail : **aideauxactivitesdpr@asmeg.org**
Ou en papier à **l'accueil de la CMCAS DPR**.
- Règlement de l'aide :**
Il est effectué par **virement uniquement**.

- Montant de l'aide :**
Une seule adhésion par ouvrant droit et par an est prise en compte.
Vous bénéficierez de **25€ à 55€** pour une activité et par an, sur présentation du justificatif dûment rempli par le club ou l'association, et **calculé selon votre coefficient social**. Une minoration de 25% sur le coefficient social est accordée aux célibataires et aux familles monoparentales.

Vérifiez que vos informations personnelles soient à jour sur votre espace Activ' (coefficient social et RIB), si ce n'est pas le cas mettez les à jour auprès de votre CMCAS ! Sinon le montant de l'aide sera minimum !



Le montant de l'aide ne pourra pas être supérieur au montant de votre cotisation !

Coefficient social	De 0 à 13 056	De 13 057 à 21 362	Plus de 21 363
Montant de l'aide	55€	40€	25€

Aide aux activités ADULTES 2024

A REMPLIR PAR L'AGENT OUVRANT-DROIT

 **Date limite de dépôt : 31 Décembre 2024**

NOM ET PRÉNOM *

ADRESSE POSTALE *

N.I.A. *

SLVIE *

COEFFICIENT SOCIAL * 

 Disponible sur
votre carte Activ'

JE SUIS CÉLIBATAIRE / FAMILLE MONOPARENTALE

 **Vérifiez que vos informations personnelles soient bien à jour sur votre espace Activ' (coefficient social et RIB). Si ce n'est pas le cas, le montant de l'aide minimum vous sera attribué. Il n'y aura pas d'effet rétroactif.**

Si vous avez changé de RIB, merci de nous le signaler et nous le transmettre.

MON RIB EST BIEN À JOUR SUR MON ESPACE ACTIV' *

J'AI CHANGÉ DE RIB, JE LE JOINS À MA DEMANDE *

SIGNATURE DE L'OUVRANT DROIT *

DATE DE LA DEMANDE *

DOCUMENT OBLIGATOIRE A FOURNIR

 **Seuls les dossiers complets seront traités. Le traitement de la demande peut prendre plusieurs semaines.**

- JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA FACTURE DE L'ACTIVITÉ *